



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE



FONDATION
JACQUES ROUGERIE
GÉNÉRATION ESPACE MER
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Communiqué de presse
3 mai 2024

Lancement de l'édition 2024 du Concours international d'architecture et d'innovation de la *Fondation Jacques Rougerie - Académie des beaux-arts*

Chaque année, les prix de la Fondation Jacques Rougerie – Académie des beaux-arts offrent aux architectes, designers, ingénieurs, et urbanistes une occasion unique de proposer des projets novateurs, audacieux et disruptifs, tournés vers le climat, la montée du niveau des eaux, l'océan et l'espace.

FONDATION
JACQUES ROUGERIE
GÉNÉRATION ESPACE MER
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

**CONCOURS 2024
INTERNATIONAL
D'ARCHITECTURE
ET D'INNOVATION**

**3 GRAND PRIX
+ UN PRIX SPÉCIAL «LAB»
40 000 €**

Grand Prix Climat & Montée des Eaux
10 000 €
Grand Prix pour la Mer
10 000 €
Grand Prix pour l'Espace
10 000 €
Parmi l'ensemble des projets, le Jury
decernera le **Prix Spécial « Lab »**
10 000 €

ARCHITECTES INGÉNIEURS DESIGNERS
Étudiants ou professionnels

Conjuguez **Arts, Sciences, Technologies et Nature**
pour bâtir les nouveaux
cadres de vie résilients et désirables.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT
Dès maintenant
www.fondation-jacques-rougerie.com

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
MINISTÈRE DE LA CULTURE
IAE PARIS
UNION EUROPÉENNE
MONTERRA
placo
sover
ROUGERIE+TANGRAM

Fondé sur des progrès émergents, cet appel à créativité encourage une vision prospective et des compétences transversales (sciences, sociologie, climatologie, géographie, etc.) face aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Le prestigieux jury international de ce concours, composé de personnalités expertes, distingue chaque année une nouvelle promotion de futurs Gustave Eiffel, Zaha Hadid ou Ferdinand de Lesseps.

En 2024, la *Fondation Jacques Rougerie – Académie des beaux-arts* récompensera les candidats présentant un projet architectural lié au domaine de l'espace, de la mer, du climat et de la montée des eaux, par l'attribution de prix d'un montant cumulé de 40 000 euros.

**Depuis 2011
+ 12 000 candidatures
+ 150 nationalités**

Les candidats peuvent s'inscrire et déposer leur dossier sur la plateforme en ligne dédiée :

<http://fjr.wiin.io/fr/applications/2024-international-architecture-competition>

Les concepts architecturaux des projets seront évalués selon les 9 critères suivants :
Place de l'humain dans le projet • Biomimétisme & bio-inspiration • Qualité architecturale • Dimension prospective • Innovation & technique • Développement durable • Qualité graphique • Respect des lois physiques fondamentales (bases techniques et technologiques imaginables comme réalistes ou possibles dans le futur, même éloigné) • Respect du thème

Le jury pourra attribuer jusqu'à 4 prix :

• Trois Grands Prix internationaux récompenseront des projets architecturaux biomimétiques et multidisciplinaires :

Grand Prix « Architecture et Innovation liées au Climat et à la Montée des Eaux »

Sujet libre sur le littoral de son choix, ou sur le patrimoine littoral niçois

Grand Prix « Architecture et Innovation pour la Mer »

Sujet libre

Grand Prix « Architecture et Innovation pour l'Espace »

Sujet libre ou parmi l'une des thématiques suivantes : le village lunaire ou martien, un port spatial orbital ou sur un astre, une station de recherche sur une des lunes de Jupiter ou Saturne...

• Le Prix Spécial « Lab Architecture et Innovation »

Le jury se réserve par ailleurs la possibilité de choisir, parmi l'ensemble des dossiers des candidats retenus en phase 2, un projet ayant répondu à l'un des 3 thèmes (le Climat et la montée des eaux, la Mer, l'Espace) de par sa capacité à apporter une réponse expérimentale dans un futur proche, et à être réalisé ou prototypé, et lui décernera le Prix du Lab Architecture et Innovation.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 septembre. La cérémonie de remise des prix aura lieu en fin d'année, en présence de personnalités internationales de l'architecture, de la mer et de l'espace, à l'Académie des beaux-arts (Palais de l'Institut de France).



La Fondation Jacques Rougerie – Académie des beaux-arts

Créée en 2009, la *Fondation Jacques Rougerie – Académie des beaux-arts* a pour vocation de soutenir à l'international les projets architecturaux innovants liés au climat et à l'univers de l'eau et de l'espace.

Son ambition est d'encourager la créativité, la passion et l'audace des jeunes architectes, ingénieurs, designers, artistes en favorisant le développement de solutions biomimétiques prometteuses pour imaginer et bâtir de futurs modes de vie désirables. Au confluent des arts, des sciences, des technologies, elle vise ainsi à réconcilier l'Homme et la Nature par l'émergence et la concrétisation de créations résilientes, durables et symbiotiques, notamment face aux enjeux climatiques.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.




Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Académie des beaux-arts
Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Fondation Jacques Rougerie - Académie des beaux-arts
Péniche Saint-Paul - Port des Champs-Élysées
75008 Paris
tél : 01 42 66 53 37
mél : info@fondation-jacques-rougerie.com

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti
75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts
 @AcadBeauxarts
 @academiedesbeauxarts